



# ASSOCIATION NATURE COMMINGES

(Loi 1901 – Agréée Protection de la Nature & du Cadre de Vie)

48 bis Avenue François Mitterrand

31800 SAINT-GAUDENS

Tél. : 05. 61. 95. 03. 70. - [info@nature-comminges.asso.fr](mailto:info@nature-comminges.asso.fr)

## BILAN MORAL de l'exercice 2015 validé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23/04/2016

Maison des Associations de Saint-Gaudens - salle Val d'Aran, de 15h à 20h

### I. VIE DE L'ASSOCIATION

Nature Comminges bénéficie d'un agrément départemental pour la protection de la Nature et du Cadre de Vie en Haute-Garonne, par Arrêté Préfectoral du 31/07/1996 renouvelé par Arrêté du Préfet de la Haute-Garonne du 3 septembre 2013.

#### I.1 Travail salarié

Philippe FALBET est membre bénévole du réseau Forêt de France Nature Environnement depuis plusieurs années. Il s'est investi dans les travaux du Groupe d'Étude des vieilles Forêts Pyrénéennes et anime un site internet (*vieilles forets.com*).

Naturaliste auto-didacte, titulaire d'un BTS de tourisme, il a souhaité rejoindre Nature Comminges en 2014 ; nous avons rapidement envisagé la possibilité d'un contrat salarié afin de renforcer la veille écologique sur les vieilles forêts de montagne, animer une base de données naturalistes informatisée et développer des actions d'éducation à l'environnement. Malheureusement, la réalisation de ce projet a été assez longue. Il a fallu essuyer un refus de Pôle Emploi.

Heureusement, nous avons pu créer un poste de salarié grâce à notre fédération régionale FNE Midi Pyrénées et Philippe est détaché dans le Comminges depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, dans le cadre d'une convention passée entre la fédération régionale et l'association. Nous avons intégré diverses subventions passées dans le cadre de partenariats et d'autre part les frais de déplacement et de salaire.

Ce travail mené par Philippe a été très positif, tant du point de vue de notre organisation interne, que du dynamisme et des actions menées. Suite à une convention avec la Mairie de Saint-Gaudens, l'association dispose désormais d'une permanence, les mercredis, jeudis et vendredi, ainsi que d'un local, ce qui améliore sa visibilité.

Compte tenu de la qualité du travail de Philippe et de la dynamisation de l'association qui en résulte, le bureau, réuni le 25 Mars 2016 a décidé unanimement de voter le principe d'une reconduction des fonds pour financer un an de plus de CAE, pour financer l'Observatoire des forêts commingeoises sous réserve de l'acceptation de FNE Midi-Pyrénées.

#### I.2.Évolution du nombre et de l'activité des bénévoles

##### Hausse des adhérents en 2015

On comptait 105 adhérents à jour de leur cotisation au 31 décembre 2015. Ce nombre ne prend pas en compte les personnes désirant seulement figurer sur le fichier de l'association comme donateurs et les sympathisants ou en retard de cotisation. Le réseau des adhérents et/ou sympathisants s'élève à 158 personnes au 31 décembre 2015.

##### Une organisation plus collective et participative

Nature Comminges dispose d'un réseau de bénévoles motivés investis dans des actions variées. Une quinzaine de membres actifs sont directement investis dans le fonctionnement de l'association et participent régulièrement aux réunions mensuelles, ouvertes à tous, les derniers vendredis de chaque mois à 20h30 à la Maison des Associations de la Ville de Saint-Gaudens.

La plupart de ces membres actifs ont assuré, à plusieurs reprises, des tâches d'animations, de représentation, à des réunions de commissions administratives, de réalisation d'outils de communication. Cet investissement de tous tend vers un partage des tâches plus équitable. Toutefois, les bénévoles actifs se plaignent de l'intensification des sollicitations et du rythme des réunions administratives et de la multiplication des tâches, qui devient de plus en plus difficile.

Au-delà de l'investissement de ce noyau dur, il serait important de favoriser une meilleure implication des adhérents ; cela passe sans doute par des contacts plus fréquents et un fichier des adhérents tenu à jour chaque mois.

### Un bureau actif à renouveler

Le bureau de l'association s'est réuni à 6 reprises, ce qui est l'expression d'un rythme de travail collectif soutenu ; la période s'est caractérisée par un développement des échanges par messagerie électronique dans le but de gagner en efficacité.

- Le 27 février 2015 (Assignation de la Société FIBRE EXCELLENCE devant le TGI de Saint-Gaudens) ;
- Le 19 Avril 2015 (Examen d'un projet de convention avec FNE Midi-Pyrénées relative au projet de contrat de travail de Philippe FALBET) ;
- Le 18 Mai 2015 (Signature de la convention avec FNE Midi-Pyrénées concernant la mise en place d'un Observatoire des forêts commingeoises) ;
- Le 28 Août 2015 (recours gracieux contre l'AP du renouvellement d'exploitation de la carrière d'Arguenos) ;
- Le 27 septembre 2015 (fonctionnement interne et décision suite à l'Arrêté Préfectoral du 17 septembre 2015) ;
- Le 15 Novembre 2015 (Arrêté préfectoral du 17 septembre 2015 fixant les prélèvements de grand-tétraz en Haute-Garonne).

### Les Statuts

Une nouvelle adresse de secrétariat a été élaborée. [secretariat@nature-comminges.asso.fr](mailto:secretariat@nature-comminges.asso.fr)

Lors de la réunion du bureau du 25 Mars 2016, il est décidé à l'unanimité d'apporter les modifications suivantes aux statuts de l'association et de les proposer à l'Assemblée Générale du 23 Avril prochain :

- Modification de l'article 1<sup>er</sup> : l'adresse de l'association qui sera transférée à la Maison des associations, au 51 rue du Pradet, 31800 Saint-Gaudens, sous réserve de l'accord du secrétariat de cette maison.
- Modification de l'article.11 : suppression de la mention L'assemblée Générale « se réunit chaque année au mois de Février », et son remplacement par la mention « L'assemblée générale se tient chaque année au cours du premier semestre de l'année en cours ».

Par contre, la proposition d'augmenter la cotisation et de la porter à 20 euros est discutée mais ne fait pas l'unanimité. Ces modifications ont été validées par l'Assemblée Générale du 23 Avril dernier.

### **I.3 poursuite des collaborations et partenariats**

Au cours de l'année 2015, l'association a poursuivi sa collaboration avec plusieurs associations locales :

- la *Coordination inter-associative du Comminges* sur les problématiques des déchets et des pesticides pour l'organisation de la semaine des Alternatives aux pesticides ;
  - le *Collectif zéro-pesticides (F.A.I.,R.E, A.T.A.C Comminges, Carline, Terre et humanisme, CIVAM 31)* alertant les communes sur les épandages de désherbants et les impacts de l'agriculture intensive ;
  - les Amis de la Nature du canton de Luchon, qui ont participé aux sorties de sensibilisation ;
  - le Comité de Défense des Sites de Montmaurin, en soutien auquel elle a rédigé un recours gracieux et un mémoire en intervention pour demander l'annulation d'un projet de carrière à ciel ouvert dans un site d'intérêt archéologique majeur ;
  - Nature Arguenos Comminges, mobilisée face à un projet d'extension d'une carrière à ciel ouvert.
- Dans le même temps, Nature Comminges a renforcé sa collaboration aux niveaux départemental, régional et national :
- Membre de F.N.E Midi-Pyrénées depuis 1991 ;
  - Membre du *Conseil International Associatif Pour la Protection des Pyrénées (C.I.A.P.P)* depuis 2000 ;
  - *Collaboration avec les Amis de la Terre de Midi-Pyrénées.*

Nature Comminges s'est efforcée d'apporter une contribution à l'information du réseau régional en matière de protection de la nature et d'environnement en faisant remonter des informations concernant les projets d'infrastructures dans le Comminges. Dans le cadre de ses missions de veille écologique, Nature Comminges est amenée à collaborer avec les représentants à diverses instances, notamment avec Thierry de Noblens, José Cambou, ML.Cambus, le service juridique de FNE Midi-Pyrénées (Hervé Hourcade) sur plusieurs affaires, ainsi qu'avec Aurore Carlot et Sabine Martin concernant la préservation des milieux aquatiques et participe à des formations juridiques

- Travail (et représentation) de France Nature Environnement : *Réseau juridique de France Nature*

Environnement (FNE), Réseau Forêt de France Nature Environnement (FNE), Réseau nature de France Nature Environnement (FNE), Réseau déchets.

➤ Membre du Groupe tétras France depuis 2007.

➤ Collaboration avec la Ligue pour la protection des oiseaux et les clubs d'escalade et de parapente et les communes d'Arbas, Chein-Dessus, Saint-Pé d'Ardet. Convention de participation au suivi de rapaces (gypaète barbu) dans le cadre du programme « Pyrénées vivantes » puis du programme Interreg IV-POCTEFA, pour la gestion des activités d'escalade sur les sites rupestres du Haut-Comminges.

L'association a co-signé, le 5 mars 2014 une convention de gestion du gypaète barbu sur la commune de Saint-Béat, établie dans le cadre du programme « Pyrénées vivantes », Plan national d'actions consacré au gypaète barbu –Massif des Pyrénées. Un suivi pour vérifier la bonne mise en œuvre de cette convention a été effectué en 2015.

➤ Le Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées pour la conservation d'un site (ferme de Solamoure) près de l'Isle en Dodon.

## II.OBJECTIFS ET ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION EN 2015

Fondée en 1991 par des naturalistes du Canton d'ASPET, Nature Comminges a pour objet statutaire depuis ses débuts : « LA PROTECTION, LA SAUVEGARDE, L'ENRICHISSEMENT et la CONNAISSANCE de la NATURE dans le Comminges. Elle contribue aussi à L'INFORMATION et à L'EDUCATION en matière de protection de la nature : CONSERVATION de la FAUNE, de la FLORE, des SOLS, des EAUX, des SITES et des PAYSAGES » (Article 2 des Statuts de l'Association).

### II.1 CONNAÎTRE : CONFORTER LES PROSPECTIONS NATURALISTES CIBLÉES SUR DES ESPÈCES MENACÉES

Depuis 1991, l'Association Nature Comminges suit l'évolution des milieux naturels en Comminges. Les travaux de prospections naturalistes, initiés entre 2006 et 2010 par Marc Enjalbal, ont permis la mise à jour d'une base de données soulignant la richesse et les fragilités du patrimoine biologique local. Les observations sont enregistrées puis transmises dans le cadre de divers partenariats relancés en 2015 grâce au contrat de travail de Philippe Falbet et du réseau de bénévoles.

➤ Le réseau BAZ'NAT.

Participants : Philippe Falbet, Monique Pimpernelle, JB.Mourembles, J.Duvernay, D.Fallour.

Plusieurs adhérents fournissent à titre privé, des données à ce site internet de collecte de données d'observations botaniques, herpétologiques, ornithologiques, faunistiques..., mis en place par Nature Midi-Pyrénées. En 2015, l'association est devenue collaboratrice du site afin d'entrer des données et de les consulter. Un groupe de travail a été constitué au niveau régional pour faire évoluer le site.

➤ Le programme « Urba-Flore » (« programme régional de gestion de la sous-trame milieux urbains pour accompagner les acteurs dans la gestion et la préservation des cœurs de biodiversité des grandes aires urbaines de Midi-Pyrénées »).

Participants : Philippe Falbet, Delphine Fallour, Monique Pimpernelle, Maurice Clément-Faivre, Guillaume Castaing.

En 2015, Nature Comminges a été associée à ce programme coordonné par le Conservatoire Botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, en partenariat avec d'autres associations de la région (Nature Midi-Pyrénées, Conservatoire des Espaces naturels, Association des Naturalistes de L'Ariège, l'Association Botanique du Gers, ADASEA du Gers). Il prévoit une série d'actions ciblées sur des espèces au statut rare et/ou protégé autour des aires urbaines de Midi-Pyrénées (dont l'agglomération de Saint-Gaudens) :

Espèce	Période de floraison
Orchis parfumé ( <i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman, 2003)	Mai-Juin
Orchis à fleurs lâches ( <i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997)	Mai-Juillet
<i>Berula erecta</i> (Huds.) Coville, 1893	
<i>Crassula tillaea</i> Lest.-Garl., 1903	
<i>Cyperus flavescens</i> L., 1753	Juillet-septembre
Orchis incarnat ( <i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó subsp. <i>Incarnata</i> )	Juin
Œillet superbe ( <i>Dianthus superbus</i> L., 1755, subsp. <i>Autumnalis</i> Oberd., 1979)	Septembre-octobre
Epipactis des marais ( <i>Epipactis palustris</i> (L.)	Juin-Août

Crantz, 1769)	
Fritillaire pintade ( <i>Fritillaria meleagris</i> L., 1753)	Avril
Genêt hérissé ( <i>Genista horrida</i> (Vahl) DC., 1805)	Juin-Août
Millepertuis des marais ( <i>Hypericum elodes</i> L., 1759)	Juin-septembre
Iris graminée ( <i>Iris graminea</i> L., 1753)	Mai-Juin
Gesse à graines anguleuses ( <i>Lathyrus angulatus</i> L., 1753)	Mai-Juin
Linaira des champs ( <i>Linaria arvensis</i> (L.) Desf., 1799)	Mai-Juin
Nénuphar jaune ( <i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm., 1809)	Juin-Août
<i>Rhaponticum coniferum</i> (L.) Greuter, 2003	
Macre nageante ( <i>Trapa natans</i> L., 1753)	Juin-Juillet
Véronique à feuilles d'Acinos ( <i>Veronica acinifolia</i> L., 1762)	Mars-Avril

La conservation de ces espèces, se heurte à divers problèmes :

1-On retrouve la plupart des stations dans des milieux soumis à une emprise artificielle (construction de lotissements, infrastructures, équipements sportifs, bâtiments divers) qui croît très rapidement (+8% en dix ans au niveau national, **l'équivalent d'un département français qui passe de l'état de zone naturelle à celui de zone artificielle**). Le dynamisme économique de la Région Midi-Pyrénées et la concentration des activités autour des grandes villes conduit à une forte augmentation démographique, un développement accéléré des infrastructures de transport et d'accueil, qui **augmente plus vite que la moyenne nationale**. D'après les données de l'INSEE (2004), les milieux artificiels représentent environ 10% de la surface de la Haute-Garonne. Toulouse est la 4<sup>e</sup> aire urbaine de France en termes de population derrière Paris, Marseille et Lyon et compte parmi les premières métropoles de l'Europe du Sud. Les 25 communes de l'agglomération toulousaine couvrent 36.643 ha et comptent 761.100 habitants, soit environ 70% de la population du département. La croissance démographique très soutenue enregistrée entre 1990 et 1999 (+1,4 % par an) se maintient depuis 1999, faisant de la Haute-Garonne le département métropolitain le plus dynamique avec l'Hérault. On assiste dans le département à un phénomène de métropolisation : l'aire urbaine toulousaine ne cesse de s'étendre au-delà des limites départementales voire même régionales. Cette délocalisation de la ville vers les périphéries rurales entraîne une forte progression des surfaces bâties (constructions pavillonnaires et zones commerciales), en particulier à proximité des grands axes routiers (taux de développement de 1,8% par an), qui entraîne une forte pression sur les milieux naturels et agricoles péri-urbains, en vallée de la Garonne. L'agriculture péri-urbaine de Toulouse a perdu 30% de sa SAU depuis 1988.

2-les milieux qui échappent encore à l'urbanisation, ou ces espèces sont présentes, connaissent souvent une évolution vers des pratiques plus intensives : on peut citer par exemple, la transformation des prairies semi-naturelles des zones inondables des cours d'eau en zones de cultures (maïs, colza), mais aussi les pratiques d'entretien des prairies ou des talus (traitements herbicides des bordures, des ripisylves, fossés, drains, curage des fossés, gestion par le feu des refus, drainage, pâturage en période de floraison de certaines espèces sensibles).

Nature Comminges, ainsi que les autres associations de la région, a déjà mené des actions de sensibilisation, d'appui aux collectivités, de veille foncière sur des parcelles agricoles accueillant des enjeux floristiques forts. Entre 2007 et 2009, Nature Comminges a coordonné le programme « Zones Inondables et Biodiversité en Comminges » avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, du Conseil Général de la Haute-Garonne et de l'Union européenne. Un diagnostic écologique et agricole des zones d'élevages situées dans la zone d'expansion des crues centennales des petits à moyens cours d'eau du piémont commingeois (du Jo et du Lavet) associé à des actions de sensibilisation, avait été réalisé avec le Conservatoire Botanique pyrénéen, l'ADASEA et l'association « FAIRE ».

L'actuel programme a pour objectifs d'anticiper l'impact de l'étalement urbain et industriel et à préserver des continuités écologiques de qualité, incluant au mieux la biodiversité remarquable et assurant le maintien de corridors écologiques. Il s'agit de mobiliser les réseaux de bénévoles des associations naturalistes pour assurer de façon structurée des actions de suivi de la flore remarquable et former un réseau de veille, pour mener des actions de conservation sur l'ensemble de Midi-Pyrénées.

Des prospections fructueuses de Fritillaire pintade ont été effectuées, à noter en particulier sur le bassin du Jo et à Miramont de Comminges dont l'une avec plus de 700 pieds repérés. Par contre, ces
--

récents inventaires confirment la mutation très rapides des prairies humides inventoriées en 2006, plus des trois quarts ont disparu de certaines communes (Le Cuing, Saint-Marcet). Nous lançons un nouvel appel aux bénévoles intéressés pour participer aux prospections qui se poursuivront l'année prochaine, pour lesquelles nous communiquerons un bilan précis.

➤ **Programme « Messicoles »** (déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des plantes messicoles 2015-2016).

Participants : Marc Enjalbal, Hélène Icart-Séguy, Monique Pimpernelle, Maurice Clément-Faivre, Philippe Falbet, Guillaume Castaing, Françoise et Joël Duvernay

Le Conservatoire Botanique Pyrénéen propose, dans le cadre du nouveau dispositif de financement des projets par la Région Midi-Pyrénées, une déclinaison régionale du Plan régional des plantes des moissons (messicole), sur lequel nous avons déjà travaillé jusqu'en 2011.

Ce nouveau programme poursuit plusieurs objectifs :

- compléter la connaissance des cœurs de biodiversité et des continuités écologiques, et affiner un indicateur de biodiversité basé sur les plantes messicoles ;
- mettre en place des filières de conservation *in situ* des messicoles ; cela passe par un appui technique aux agriculteurs, aux gestionnaires de cette biodiversité et à leurs organisations professionnelles, aux services de collectivités et aux acteurs du développement rural, qui sera apporté par l'organisation de journées de formation ;
- mise à disposition d'outil(s) de communication permettant de valoriser les pratiques des agriculteurs respectueuses de la diversité floristique, dans l'activité globale de l'exploitation, la diffusion d'outils de connaissance des enjeux et d'évaluation et d'une fiche technique de pratiques favorables ;
- restaurer des habitats de culture accueillant une diversité floristique à haute valeur naturelle (restauration partenariale en vigne et/ou verger du site de Couxas (82), accueillant la station la plus remarquable de tulipe de Perse (*Tulipa clusiana*) de la région Midi-Pyrénées ;
- appui à la mise en place d'une filière de production de graines de plantes messicoles bénéficiant du label national « vraies messicoles ».

Les messicoles (des moissons) sont des plantes rares que l'on trouve dans les systèmes agricoles ; il s'agit souvent d'espèces annuelles (effectuant leur cycle en une année), adaptées à des milieux labourés, liées à un travail du sol ; elles ont une origine ancienne, et ont été introduites dans des lots de semences avant le IV<sup>e</sup> siècle, d'après les travaux de Jauzin. Il n'existe pas de milieux primaires pour ces espèces (même si certaines d'entre elles sont pionnières), car elles sont liées à l'activité agricole.

Il s'agit d'un patrimoine biologique et culturel à préserver. Ces espèces marquent le paysage et sont perçues comme le reflet d'une agriculture moins polluante. Il s'agit de plantes à fort attrait esthétique, base d'une pharmacopée populaire.

Ces plantes ont disparu à cause de l'évolution de techniques agricoles : labours plus profonds, tri des semences, utilisation massive de pesticides. Au point qu'au pied des chaumes de blé on trouve une vie minimale. La diversité des espèces ne se maintient souvent que dans les bordures.

La problématique de conservation de ces espèces se pose dans un contexte de durcissement de l'agriculture intensive. Contrairement aux autres plantes, elles ne sont pas toujours visibles d'une année sur l'autre ; pour que ces espèces se maintiennent, il faut que de nouvelles fleurs alimentent la banque de graines, malgré les traitements intensifs. Seules des pratiques très intensives peuvent faire disparaître totalement ce réservoir ; or, il est manifeste que les banques de graines se raréfient, puisque la campagne a beaucoup changé en une quarantaine d'années.

Les plantes messicoles ne peuvent être confondues avec les adventices, espèces opportunistes, qui s'accommodent des productions et résistent aux pesticides, comme le **Géranium découpé** (*Geranium dissectum*), la **Véronique de perse** (*Veronica persica*), ou la **Véronique des champs** (*veronica arvensis*). Parmi les messicoles strictes qui sont dans les champs, on trouve le **Coquelicot** (*Papaver Rhoeas*), le **Bleuet des champs** (*Centaurea cyanus*), indicatrices d'autres espèces rares comme le **pavot argémone** (*Papaver argemone*), à la capsule allongée, dont on a recensé 2 stations en Comminges, ou encore la **Renoncule des champs** (*Ranunculus arvensis*), plus présente avec 10-15 stations, l'**Adonis goutte de sang** (*Adonis annua*), le **Glaïeul d'Italie** (*Gladiolus italicus* Mill., syn. *Gladiolus segetum* Ker Gawl), présent en plein champ ou sur les coteaux secs, la **Camomille** (*Matricaria chamomilia*), l'**Anthémis des champs** (*Anthemis arvensis*), la **Légousie Miroir de Vénus** (*Legousia speculum veneris*), le **Grémil des champs** (*Buglossoides arvensis*)...

En Comminges, on dispose d'un état des lieux de 10 ans, avec 40 plantes différentes, établi entre 2005 et 2008 sur 142 parcelles. Le but est de savoir si ces espèces sont toujours présentes 10 ans après. Comme il semble difficile de prospecter 142 parcelles, l'idée est de cibler les stations en recherchant des espèces et des stations complémentaires, le cas échéant. Marc Enjalbal propose 3 journées de formation de bénévoles, ouvertes à tous, en visitant des stations historiques aux périodes favorables, pour la détermination particulière d'une ou deux plantes ; les personnes intéressées pourront ensuite prospecter d'autres sites identifiés en 2005-2008, mentionnés sur carte.

Pour 2016 Ces journées de formation s'organisent de la façon suivante :

1ere journée (25 Mars) : recherche de la Véronique à feuille d'Acinos (*Veronica acinifolia*) (moins de 10 stations connues en Midi-Pyrénées) pour confirmer sa présence dans la station historique de Labarthe-Inard, dans un champ de Mais. La présence de l'espèce a été confirmée par M. Enjalbal qui y a organisé une sortie avec plusieurs membres présents, avec des exemplaires de Véronique non encore fleuris ;

2e journée (28 Mai) : visite de trois parcelles historiques pour rechercher le Coquelicot Argemone ou des parcelles où l'on avait trouvé beaucoup de messicoles il y a 10 ans (Latoue, Larcan, Saux-Pomarède) ; les personnes intéressées pourraient rechercher en périphérie d'autres stations ;

3e journée (4 juin) : recherche du Chrysanthème des moissons (*Glebionis segetum*) pour confirmer sa présence dans les stations historiques de Valentine et de Latoue, et d'autres stations en périphérie (au total, 16 stations recensées en 2008) ; recherche de bleuets (1 vingtaine de stations connues dans la plaine de la Garonne) et de la Gesse à graines sphériques (*Lathyrus sphaericus*), observée en 2006.

4e journée (19 juin) : formation/inventaire sur la commune de Cuguron et prospections complémentaires en commun sur "Les Tourreilles et Loudet", communes sans données. + organisation terrain restant avec bénévoles volontaires.

#### ➤ Suivis de galliformes de montagne

Participants : Gérard Barraillé, Philippe Falbet, Guillaume Castaing

Des données de prospection sur places de chant, la récolte de divers indices de présence du grand-tétras et du Lagopède alpin en Haut-Comminges et des observations concernant l'évolution de leur habitat sont transmises chaque année à E.Menoni (ONCFS). Il s'agit d'une action informelle menée en raison d'un intérêt particulier pour ces espèces, en dehors de tout partenariat particulier avec l'Observatoire des Galliformes de Montagne. Nous avons néanmoins signé une convention avec cet organisme pour la mise à disposition d'une cartographie de l'aire de distribution du galliforme sur le Comminges.

Les résultats de comptages de mâles chanteurs montrent une tendance au déclin de plus de 60% des effectifs entre 1960 et 1994, et d'environ 25% entre 1995 et 2005. Une étude réalisée selon un nouveau mode de comptage basé sur l'exploitation de nouvelles données et selon des calculs statistiques (protocole Calenge), fait apparaître une population en baisse (-7%) sur l'ensemble des Pyrénées, soit 2067 coqs estimés sur la période 2010-2011, et 1985 coqs sur la période 2014-2015. Le bilan 2012 de l'Observatoire des Galliformes de montagne, montre une érosion des effectifs située entre 6 et 11%. On note par ailleurs, que le diagramme du bilan de l'Observatoire des Galliformes de montagne de 2015 présente un scénario probable de « stabilité biologique » de l'espèce à l'échelle des Pyrénées ; or il représente un taux de variation relative compris entre -10% et 10%.

En Haute-Garonne, le déclin de la population de mâles chanteurs de grand-tétras et du stock d'adultes se poursuit. Un technicien de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Garonne avait communiqué en 2004, une synthèse d'un échantillon de places de chant du Haut-Comminges qui montrait une réduction importante des effectifs. Sur cet échantillon, l'effectif maximum enregistré entre 1990 et 2004 (cumul de données de la meilleure année du suivi) a été de 131 coqs. L'effectif cumulé enregistré sur ces mêmes places au plus près de l'année 1990 a été de 90 coqs contre 44 durant les comptages les plus proches de 2004. Sur cet échantillon, la perte des effectifs entre 1990 et 2004 était de l'ordre de 50% (44/90), et ne représentait plus que 34% du potentiel maximum dénombré sur ces places (44/131). Pour l'heure, en se fondant sur le nouveau protocole de comptage, l'administration avance un chiffre de 217 coqs chanteurs sur le département en 2015, qui nous paraît surprenant dans le contexte général de régression de la population des Pyrénées. Dans ce nouveau protocole, on prend en compte des sites susceptibles d'être fréquentés par les tétras, mais les données semblent rester virtuelles, sans prise en compte de la fragmentation des habitats.

On note de timides signes de reprise de la population de la haute chaîne centrale en raison d'un indice de reproduction apparemment moins catastrophique (comme en témoigne l'indice de 1,1 jeune par poule en 2015). Cela semble certainement lié à un ensemble de facteurs cumulés (météo estivale plus sèche, actions de préservation de l'habitat), dont le principal reste l'existence d'années de reproduction moins désastreuses que dans la décennie antérieure (2009 : indice de 1,3 jeunes par poule, 2012 : 0,91,

2013 : 1,2, 2014 : 1,1, contre des indices proches de 0 au cours de la décennie 1990-2000 entraînant un effondrement rapide des effectifs).

➤ Suivis de rapaces.

Participants : Gérard Barraillé, Williams Fondevilla, Malik Mendib, Françoise et Joël Duvernay, Jean-Bertrand Mourembles, Florentin Hotta, Dolorès Porté-Le-Guiader.

Des correspondants participent aux opérations de suivi des couples de gypaètes barbu et de l'Aigle Royal sur les secteurs potentiels en Haute-Garonne, pour le compte du réseau « Casseur d'os » en partenariat avec la Ligue Pour la Protection des Oiseaux, et financées par le programme Interreg IV-POCTEFA. Les objectifs spécifiques sont la recherche des indices de présence de couples et de nidification, la localisation de centres d'activités de couples et des sites de nidification éventuels, le contrôle systématique des sites potentiels.

Chaque année, des membres de l'association participent au suivi du Milan Royal (suivi de plusieurs carrés dans le piémont commingeois pour le programme Milan / LPO /, en lien avec Nature Midi-Pyrénées.

➤ Suivis de la population de Cigognes blanches.

Participants : Florentin Hotta, Gérard Barraillé

Dans le cadre du programme de conservation des sites de nidification de la cigogne blanche en liaison avec Nature Midi-Pyrénées, l'ONCFS, RTE et des communes de la plaine de Rivière, Nature Comminges participe au suivi des sites de nidification de la Cigogne blanche (repérage, observation, synthèse). On a assisté au cours de l'année 2015 à une bonne réussite de la reproduction.

➤ Suivis dans le cadre du Réseau Ours Brun.

Participants : Yvan Puntous, Germain Cucuron, Christophe Popelin

Les sorties commencent durant la première décade de mai. En 2016, 7 circuits ont été assignés aux membres de Nature Comminges. 8 sorties sont prévues.

En 2015, sur toute la chaîne, France et Espagne confondues, 29 ours ont été détectés dont 6 oursons. Au bilan 2014 qui était de 31 ours repérés dont deux morts (Balou apparemment foudroyé et l'oursonne Auberta morte pour raison "anthropique"), 2 ours ont été rajoutés, une ourse alors non détectée (Bambou) et un ourson de un an et demi (peut-être un ourson de Bambou), ce qui porte ce bilan à 31 ours vivants détectés. Pour la première fois depuis des années le bilan 2015 est donc inférieur à celui de 2014 mais ça ne veut rien dire, car la population augmentant, les femelles sont soumises à davantage de pression devant les mâles et se font plus discrètes lorsqu'elles ont des oursons (exemple de Bambou retrouvée l'année suivante).

Le bilan 2015 est donc le suivant : 14 femelles dont 3 subadultes et une oursonne, 9 mâles dont 3 subadultes et un ourson, 4 oursons de sexe indéterminé, auxquels s'ajoutent les deux mâles occidentaux Néré et son fils Cannellito (le dernier ours portant les gènes pyrénéens). Au niveau des prédatons sont à signaler sur les Pyrénées françaises 88 attaques sur ovins (148 animaux tués ou blessés) et sur 5 ruchers (11 ruches détruites).

Un renforcement de la population va se faire en Espagne en mai 2016 par l'apport d'un ours mâle afin d'assurer la diversité génétique car la totalité de la population actuelle a pour ascendant Pyros sauf les ourses Hvala et Bambou (si on exclue les deux mâles isolés à l'ouest de la chaîne qui sont d'une autre lignée).

**Bilan des prédatons (31 Août 2015)**

En Commission d'indemnisation des « dommages Ours », un point a été fait sur l'évolution des attaques sur le cheptel. Après une tendance générale à la stabilisation des dommages imputés à l'ours ces dernières années, le bilan au 31 Août 2015 affiche une diminution des dommages avec 57 dossiers imputés à l'ours pour 79 animaux indemnisés. On note également 4 ruches indemnisées à ce jour. Ces données ne constituent à l'heure actuelle qu'une tendance alors que la saison d'estive n'était pas achevée.

Territoire	66	11	09	31	65 (hors Parc)	65 (PNP)	64 (PNP)	64 (hors Parc)	Total
Nbre de dossiers enregistrés	0	0	77	9	0	18	2	1	107
Dossiers imputés à l'ours (1)	0	0	39	5	0	11	2	0	57
Dommages imputés à	0	0	56	5	0	10	8	0	79

l'ours : nbre d'animaux									
Dommages imputés à l'ours : nbre de ruches	0	0	1	0	0	3	0	0	4
Dossiers à examiner en commission d'indemnisation (CIDO) (2)	0	0	29	4	0	6	0	0	39

(1) Lorsque les éléments techniques en présence montrent que l'ours est ou semble responsable du dommage.

(2) La Commission d'Indemnisation des dommages d'ours examine l'opportunité d'une compensation pour les dommages incertains.

#### Comparatif au 31 Août des dommages depuis 2007 sur la chaîne des Pyrénées

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nbre de dossiers enregistrés	386	271	188	155	197	210	218	205	209
Dossiers imputés à l'ours	193	163	117	91	89	112	138	111	127
Dommages imputés à l'ours : nbre d'animaux	221	319	155	146	167	176	272	171	178
Dommages imputés à l'ours : nbre de ruches	40	24	40	25	28	29	4	2	1
Effectif minimum retenu (nbre d'ours) -Source ONCFS-	15	15	16	17	19	24	28	31	29

L'effectif Minimal 2013 a augmenté de 3 ours, 1 femelle et ses 3 oursons repérés seulement en 2014

L'effectif Minimal 2014 dans les Pyrénées est de 31 individus dont 2 trouvés morts en cours d'année.

20 ans jour pour jour après l'arrivée de Mellba à Melles, "Goiat", un mâle de 10 ans et pesant 205 Kg a été le lâché dans le Val d'Aran. Cette décision prise par les autorités espagnoles compense le manque de volonté politique de l'État français d'engager de nouveaux lâchers sur le versant Nord des Pyrénées.

## II.2 PARTICIPER À LA GESTION ÉCOLOGIQUE DE SITES

Les inventaires naturalistes sont des étapes indispensables pour la protection des milieux naturels : elles permettent de mener des actions d'alerte lors des opérations d'aménagement, ou pour exercer un regard critique sur les politiques publiques ; elles favorisent une gestion écologique plus cohérente en établissant un état des lieux alimentant les documents administratifs prévoyant des démarches de préservation des milieux naturels péri-urbains ou montagnards.

### ➤ Étude de terrain sur la Z.N.I.E.F.F de Montmaurin, Blajan, Lespugue

Participants : Philippe Falbet, Guillaume Castaing, Serge Gousse, Françoise et Joël Duvernay, Jean-Bertrand Mourembles.

Par lettre du 3 juin 2015, l'association de défense du site de Montmaurin a sollicité de Nature Comminges la réalisation d'une étude de terrain en vue d'élaborer une stratégie de valorisation de la ZNIEFF de type I Gorges de la Save -interfluve Save-Saygouade.

Plusieurs objectifs sont fixés :

- connaître le milieu environnant (inventaires, typologie, fonctionnalités, perturbations et impacts des activités humaines : escalade, stationnement de véhicules le long des berges, fauchage) ;
- protéger et préserver les espèces et les ressources naturelles (classement, descriptif, zones refuges, périodes de nidification, ...);
- mettre en valeur les espaces naturels, la forêt communale et ses essences à la confluence des climats, le milieu aquatique,...
- promouvoir les richesses patrimoniales, notamment archéologiques.
- préserver un espace naturel dans le contexte des réformes d'aménagement ;
- permettre une protection définitive du site et de la Z.N.I.E.F.F.

Cette étude pourrait constituer une base d'éléments pour la conception d'outils pédagogiques pour un large public (panneaux d'information pédagogiques aux entrées des gorges de la Save, fiches pédagogiques pour devenir observateur de la biodiversité, exposition, conférences, préparation de bénévoles pour la fête de la nature (mai 2016).

Cette étude, actuellement en cours, a démarré par des prospections sur les rapaces, la flore et les mammifères, en associant divers intervenants pour des points particuliers à traiter ; l'enjeu est d'associer les intervenants sur le site (Conseil Général, ONF, Syndicat Save-Gesse) à une réflexion sur l'importance de préserver un espace naturel exceptionnel dans le Comminges.

L'Association des riverains mandaterait Nature Comminges pour cet inventaire naturaliste. Un projet de réserve biologique est soutenu par les riverains et la Mairie de Montmaurin.

Ce projet prend une acuité particulière alors que le pétitionnaire, qui faisait appel de la décision du Tribunal Administratif de Toulouse annulant l'autorisation de la carrière, a gagné devant la Cour d'Appel de Bordeaux.

#### ➤ Gestion écologique du site de la ferme de Solamoure

Participants : Julien Bisognin, Marc Enjalbal

L'association a été associée à la mise en place d'un contrat de gestion des prairies entre le CREN de Midi-Pyrénées et le propriétaire de la ferme de Solamoure, sur la commune de Coueilles, dans le canton de L'Isle en Dodon. Elle a été rachetée en 1940 et elle était en polyculture jusque dans les années 1968. Ensuite elle a été donnée en fermage à un berger qui y a mis des ovins pour un pâturage itinérant pendant une dizaine d'années. Ensuite il y a eu des ovins et des bovins. Puis depuis 4 ans, le fermage ne plaisant pas au propriétaire, une restauration de la ferme a été entreprise. NATURE COMMINGES et le CONSERVATOIRE PYRENEEN ont été contactés pour cette restauration ainsi que pour celle des terrains.

#### ➤ Contrat de Ville de Saint-Gaudens

Participants : Philippe Falbet

Le contrat de ville de Saint Gaudens (établi sur 6 ans à partir de 2015) pourrait financer un suivi de plantes menacées sur la commune. Des fritillaires pintades sont signalées sur des parcelles de Liéoux et des narcisses trompette au Soumès. Malheureusement, il s'agit de terrains gérés par les autoroutes Vinci et de terrains privés, non de terrains communaux.

#### ➤ Contribution au fonctionnement du réseau Natura 2000

Participants : Henri Fete, Guillaume Castaing, Jean-Bertrand Mourembles, François Pellissa, Christian Lamouroux

L'association a participé aux réunions des sites des chaînons calcaires du piémont commingeois, de Gar-Cagire (18/04/2015). Dans ce cadre, des travaux d'entretien écologique ont été réalisés sur les parcelles appartenant à un adhérent de l'association, propriétaire d'une parcelle au bord du Lac de Saint-Pé d'Ardet.

Dans le cadre du COPIL du site des vallées du Lis, de la Pique et d'Oo, il est apparu que la démarche Natura 2000, si contestée dans le luchonnais, est de mieux en mieux perçue comme un moyen pour conforter l'activité humaine, via des financements en faveur de l'environnement.

En 2015, des suivis sur le « Pic à dos blanc » et la « Chouette de Tengmalm » ont été effectués ; des suivis Lagopède » avaient été conduits par la fédération des chasseurs en 2010-2012.

2015 a toutefois été marquée par l'absence de contractualisations forestières (suite au changement d'autorité de gestion du programme européen FEADER) et la mise en place exclusive de contractualisations agricoles (dans le cadre du projet porté par la Chambre d'Agriculture « Promouvoir la gestion agro-pastorale des estives du massif pyrénéen en site Natura 2000 » ; 3 contractualisations pour les mesures agri-environnementales « Herbe 09 » ont été lancées sur les Groupements pastoraux de Campsaure, des Crabioules et ovin sur Oô). Il s'agit de favoriser la prise en compte des milieux d'intérêt communautaire des estives, notamment les espèces inféodées aux prairies de fauche, les pelouses à Gispet et les nardaies hygrophiles. Les éleveurs du Campsaure s'inquiètent des dégâts importants par les sangliers sur les estives de la vallée du Lis et sur Lespone, allant jusqu'à mettre en doute une réelle régulation du gibier par les chasseurs, compte tenu des difficultés d'accès pour les chasseurs. Les représentants de l'État ont avancé l'idée de solliciter des indemnités pour la restauration de prairies, d'augmenter la pression de chasse en organisant des battues administratives (bien que cela questionne sur la présence de réserves de chasse et de faune sauvage à proximité), et... d'avancer l'ouverture de la chasse au 1<sup>er</sup> Août.

La démarche de préservation de la tourbière du Campsaure, dégradée de longue date par la construction de drains pour installer un abreuvoir, tarde à se mettre en place depuis plus de 10 ans. Le piétinement des troupeaux de bovins, s'il permet d'éviter l'installation de ligneux, n'en dégrade pas

moins ce bas-marais acide. Les inventaires récents menés par l'AREMIP ont permis de recenser un cortège floristique en mauvais état, avec la présence de Molinie. Des premières solutions sont envisagées pour la remise en état : réinstallation d'une clôture, enlèvement des drains apparents, mise en place de râteliers pour l'effet drainant des talus. En 2016, un diagnostic complémentaire sera mené par l'AREMIP.

Sur ces sites qui abritent des habitats et une faune menacées, une procédure d'évaluation d'incidences est prévue pour effectuer un porter à connaissances, et évaluer l'impact d'un aménagement. Sont soumis à cette évaluation les travaux d'aménagement sur les stations de ski, les ouvrages hydro-électriques, certaines manifestations sportives comme le trail Luchon-Aneto, qui a été dévié vers le sommet des Mulleres, pour éviter la traversée du Parc National Posets-Maladeta. On peut aussi noter qu'une étude d'incidence est également prévue pour le réaménagement du refuge des Boums de Vénasque. Enfin, suite à une étude d'incidence, aucun survol d'hélicoptère n'est prévu lors du passage du Tour de France (09/07/2016).

Une charte Natura 2000 a été élaborée pour mettre en avant les différentes préconisations et recommandations des documents de gestion des sites à savoir pour toute personne entrant dans le site. Ce document est un outil de sensibilisation auprès du public. Ce document s'adresse d'abord aux propriétaires et permet aux propriétaires de bénéficier de l'exonération de la Taxe sur le foncier non bâti. Avant 2012, cette exonération était compensée à 100% aux communes par l'État. Ce taux de compensation est aujourd'hui revu à la baisse. Cependant, les associations (sportives, naturalistes), qui ne sont pas propriétaires et ne sont pas concernées par une taxe foncière, peuvent aussi signer cette charte. Nature Comminges a signé avec l'État une charte de bonnes pratiques, afin de s'engager à respecter les habitats et les espèces sensibles, dans le cadre de ses sorties-nature.

Pour 2016-2017, plusieurs pistes se dessinent. Un Plan National d'Action est en cours pour l'Aster des Pyrénées, avec des documents de sensibilisation et une banque de graines (de quoi compenser la disparition de cette espèce du Haut-Comminges ?). Aucune intervention n'est prévue en lien avec le Plan National d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées ; ces dernières se concentrent sur la Garonne-amont. L'AREMIP envisage un inventaire des zones humides de Haute-montagne, dans le cadre d'un contrat non-agricole. Les représentants de Nature Comminges ont également signalé l'intérêt de contrats forestiers pour mettre en place des mesures de préservation des secteurs de vieilles forêts. Concernant la surfréquentation de certaines pistes et l'impact des clôtures basses, il se pose de véritables problèmes pour la conservation des galliformes de montagne signalés de longue date, mais qui ne sont pas vraiment traités.

#### ➤ Proposition de Réserve de la biosphère (MAB)

Participants : Philippe Falbet, Patrick Pappola

L'association pour le développement en Comminges Pyrénées regroupant onze intercommunalités, a décidé de lancer une étude pour valider l'intérêt de créer un Parc Naturel Régional en Comminges et pour définir le périmètre le plus pertinent. Il a confié l'étude au bureau « Parcourir les Territoires » (Julien Riou), « Territoires Ruraux et Développement » (Édouard Mari) et « Soberco Environnement » ; Nature Comminges a été consultée en février dernier sur les richesses naturelles de notre territoire. Cette étude sera transmise à la région qui se prononcera d'ici fin 2015 sur la création de ce PNR. Si tel est le cas débutera une longue phase de procédure pour la création de ce projet.

Dans ce cadre nous proposons un classement « Man and Biosphère ». En effet, dès 2014, dans le secteur de Melles, des menaces d'exploitation dans des forêts mûres à très haut degré de naturalité, comportant d'importantes populations d'espèces emblématiques (ours, isard, grand tétras, gypaète, desman, flore endémique ...) alertent des naturalistes sur la nécessité d'agir et d'envisager une solution pérenne pour préserver un massif forestier transfrontalier remarquable concernant le Haut Comminges, le Haut Couserans et le Val d'Aran. D'où l'idée d'un classement du site dans le réseau « Man and Biosphère » (MAB) : pour prendre connaissance des origines, particularités, organisation, et plus ... d'une MAB, Patrick Pappola laisse un document consultable pour les membres de Nature Comminges. Ce classement MAB peut être envisagé comme projet phare du prochain Parc Naturel Régional Comminges Pyrénées : Intérêt de François Arcangeli, conseiller régional Midi-Pyrénées et maire d'Arbas ; contact avec Jean-Claude Génot, écologue forestier travaillant sur un site MAB inscrit dans le Parc régional des Vosges.

#### Points à discuter :

Pour 2016, nous sommes invités à siéger au Comité de programmation du Groupe d'Action Locale du Pays de Comminges Pyrénées, pour suivre la mise en place du projet de Schéma de Cohérence

Territoriale (SCOT) et suivre la mise en place d'un programme FEADER. FNE Midi-Pyrénées nous propose une formation en droit de l'urbanisme, le 6 juillet 2016.

### **II.3.MENER DES ACTIONS DE VEILLE ÉCOLOGIQUE**

L'association surveille, depuis sa création, les conséquences des activités humaines sur la nature. Elle intervient sous toutes les formes légales possibles, en liaison avec le réseau associatif régional et national de protection de la nature, en participant à des enquêtes publiques, des commissions administratives, pour prévenir les impacts des activités humaines sur la nature, et faire appliquer la législation en vigueur.

#### **II.3-1 Assurer la pérennité de la biodiversité dans des sites à haute naturalité du Comminges**

➤ Observatoire des forêts commingeoises en partenariat avec FNE Midi-Pyrénées

Animation : Philippe Falbet

La création de l'Observatoire des Forêts Commingeoises depuis l'embauche de Philippe par FNE Midi-Pyrénées a permis de mener à bien plusieurs projets avec le concours de Nature Comminges.

Le but de l'Observatoire est de contribuer à la reconnaissance et la préservation des espaces forestiers à forte naturalité dans le Comminges et à la protection des espèces forestières.

Les 3 moyens d'actions sont :

- des actions de veille écologique, notamment grâce à l'examen en amont des plans d'aménagement forestiers, et ce grâce à la coopération avec différents organismes et communes,
- des actions de sensibilisation,
- des actions de protection avec des créations souhaitées d'ilots de sénescence, des études et des mobilisations sur le terrain.

Voici un résumé des principales actions menées de Juillet 2015 à Mars 2016.

#### **Etudes de plans d'aménagement des forêts publiques du Haut Comminges :**

Plusieurs actions de veille écologique en amont des coupes ont été permises grâce à la collaboration de nombreux services et agents de l'ONF de Saint Gaudens. Elle ont permis, dans les zones sensibles (forêts matures, zones de quiétude de la faune et sites vitaux de Grand tétras) de suivre des martelages (parcelle 47 près du col d'Artigasou à Melles), de pointer et d'analyser des créations possibles de pistes (Forêt communale de Luchon, parcelles 3, 4 et 5 ; projet du bois de l'Artigon via une hêtraie têtard remarquable, élargissement d'une piste sur un itinéraire ours à Joubac), de vérifier la prise en compte d'espèces floristiques rares (Forêt de Boutx), et de s'assurer de la mise en repos de parcelles répertoriées en tant que vieilles forêts pyrénéennes.

Plusieurs rendez-vous avec la direction de l'ONF à Foix ont permis de fixer le cadre d'un partenariat nous permettant entre autres, d'avoir accès aux révisions annuelles de plans d'aménagement forestier afin d'anticiper les enjeux. Ce printemps nous avons croisé les projets d'aménagements et de coupes avec les données naturalistes pour formuler des recommandations (forêts d'Auzas, Frontignes, Saint-André, Sauveterre, Argut-Dessus, Arlos-Saint-Béat, Baren, Fronsac, Frontignan de Comminges, Herran, Juzet de Luchon, Montmaurin, Payssous, Rieucazé, Sode).

#### **Vieilles forêts pyrénéennes :**

Un partenariat informel entre l'association et Jean Marie Savoie, responsable du projet « vieilles forêts des Pyrénées » du GEVFP (Groupe d'Etudes des Vieilles Forêts Pyrénéennes) a permis plusieurs actions ciblées :

- Inventorier de nouvelles « vieilles forêts » privées en piémont (Payssous, Génos),
- journée de sensibilisation en vieille forêt dans les gorges du Maudan, encadrée par Jean Marie Savoie, en présence de plusieurs membres de la DDT et de l'ONF,
- Cibler les enjeux et périmètres de vieilles forêts prévues en production dans le futur,
- Faire le lien avec l'ONF pour la prise en compte de ces milieux.

L'ONF a pris dernièrement des initiatives intéressantes, comme la décision d'annexer à tout nouveau plan d'aménagement de forêt de montagne le périmètre des vieilles forêts du massif concerné, ou encore l'élaboration d'une cartographie globale croisant le parcellaire des forêts publiques et des vieilles forêts (document de travail qui a été mis à notre disposition).

#### **Ilots de sénescence :**

Un contact régulier avec plusieurs aménagistes a permis de cibler deux sites en zone Natura 2000 pouvant bénéficier d'un levier financier à travers une fiche action pour la conservation d'îlots de bois sénescents (durée de la mesure : 30 ans de non exploitation). Ces îlots permettraient de protéger des habitats matures refuges d'espèces prévus en exploitation (câble ou piste à tracteur) dans une forêt communale (site Natura « Haute vallée de la Garonne ») et une forêt domaniale (site Natura « Vallées du Lys, de la Pique et d'Oô »).

Le montage de ces actions est complexe car ces contrats forestiers, à mettre au conditionnel, seraient une première en Midi Pyrénées. L'enveloppe financière, pouvant aller jusqu'à 4000€ l'hectare, représenterait un atout non négligeable pour la valorisation de ces aménités forestières, notamment auprès de la commune concernée. Nature Comminges pourrait être consultée officiellement à titre d'expert en 2016, l'ONF étant le porteur des projets.

### **Déclinaison de la stratégie nationale en faveur du grand-tétras**

Ces actions sont inséparables de l'investissement de Nature Comminges en faveur de la Stratégie nationale de Conservation du grand tétras, et de sa déclinaison pyrénéenne. L'association était présente lors des réunions qui se sont déroulées dans les locaux de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage à Villeneuve de Rivière, le 17 juin dernier, puis à Toulouse le Mardi 7 octobre 2015, 4 novembre 2015 (JB.Mourembles et Philippe Falbet ont participé à deux des 4 réunions). Christophe Popelin s'est rendu au groupe de travail "activités" le 13/11/2015 à la chambre d'agriculture de Foix.

Important :

Le déclin du grand-tétras depuis les années 60 est dû à un ensemble de facteurs qui s'additionnent. Chacun dans nos départements, tout en nous investissant dans les CDCFS contre des prélèvements de tétras, nous avons œuvré plus ou moins dans l'ombre pour protéger certains massifs forestiers, en faisant en sorte qu'ils restent préservés de tout nouvel accès routier, qu'ils soient préservés au maximum des impacts du ski. Nous avons réussi à faire inscrire dans la Stratégie nationale (en nous appuyant sur le document dont Gérard a fait mention) un certain nombre de mesures urgentes que nous devrions porter jusqu'au bout afin qu'elles soient déclinées:

Gel routier en zone de présence régulière

Limiter création d'infrastructures routières en niveau 2

Privilégier les modes de débardage alternatif (ex:cable)

Fermeture/déviations des sections dans les zones sensibles

Aucune nouvelle infrastructure touristique hivernale en zone de présence régulière , étude d'impact obligatoire pour toute nouvelle création en zone de présence occasionnelle etc.

Cette stratégie propose des mesures à plus long terme, comme laisser vieillir les forêts (conserver les gros bois et les très gros bois) de haut de versant, créer des RBI, restaurer les habitats en forêt de production ;

Enfin, il reste le Plan Sanglier qui sert de prétexte à des opérations de chasse en toutes saisons dans les zones sensibles ; il reste aussi à faire un travail de fond pour impliquer les professionnels de la montagne et à débaliser certains sentiers (en particulier pour diminuer les impacts de la pratique de la raquette).

### **Modification de parcours de trails sur le massif de Cagire et suivi de l'impact de la voirie forestière**

Plusieurs trails avec des centaines de participants vont avoir lieu en 2016 dans des périodes clés pour la reproduction et d'élevage des jeunes des galliformes de montagne et des rapaces. Notamment des trails très populaires, qui passent par des lisières supérieures de forêt. L'association Nature Comminges a pensé qu'il était opportun de s'adresser aux services en charge de la faune sauvage (ONCFS et ONF), afin de rappeler le dérangement des espèces sensibles sur les zones traversées, et savoir s'il existe un suivi, éventuellement des restrictions et des préconisations de leur part pour ces nouvelles courses en 2016. Puis, nous avons rencontré les organisateurs et obtenu une modification d'une boucle du trail du Mourtis (14 mai 2016) hors des zones de reproduction du grand-tétras et des aires de rapaces ; puis, nous avons demandé et obtenu l'engagement pour favoriser la quiétude de la faune pour le trail du Cagire (05 juin). Deux autres épreuves, le Luchon-Aneto-Trail (11 juillet) et le Trail des trois pics (24 juillet) ont également fait l'objet d'études d'incidences pour définir d'autres tracés.

#### ➤ Suivi de la gestion pastorale des habitats d'estive

Participants: Philippe Falbet, Christian Lamouroux, Yvan Puntous

Nature Comminges a participé aux commissions d'écobuage des cantons d'Aspet, Saint-Béat et Luchon. Seul événement marquant : comme il s'agit des mêmes demandes réitérées année après année, il a été demandé que les anciennes autorisations de brûlage et leurs préconisations soient reconduites tacitement. Des problèmes de surpâturage ont été signalés. Signalement de brûlages effectués sur des zones fréquentées par la perdrix grise (Artigues).

Au cours de cette année, l'association a demandé et obtenu l'héliportage du matériel nécessaire à la rénovation de la cabane du Gar, pour éviter le prolongement d'une piste pastorale.

Lors de notre visite destinée à vérifier la question de l'enterrement de l'adduction d'eau à la future cabane et lors de la montée sur les lieux, nous avons veillé à la prise en compte des prescriptions pour la préservation des habitats de pelouses d'intérêt communautaire.

Ces travaux sont finalement prévus en 2016 selon le cahier des charges retenu. Le Groupement Pastoral envisage toutefois le captage d'une seconde source, ce qui laisse en suspens la possibilité d'une nouvelle étude d'incidence.

#### ➤ Suivi de la plainte contre le dossier de construction illégale d'un circuit automobile à Saint-Frajou

Participants : Guillaume Castaing, Sylvie Loisl, riverains du circuit

Pas de nouveaux éléments juridiques en 2015. Nous avons continué à suivre le dossier en liaison avec les riverains.

#### ➤ Suivi des nouvelles dispositions en faveur des cours d'eau

Participants: Philippe Falbet, Christian Lamouroux, Florentin Hotta

En matière de défense des milieux naturels, la protection des milieux aquatiques et des zones humides est devenue une priorité pour l'association.

Des actions de nettoyages de cours d'eau sont réalisés annuellement sur le canal d'Auné à Saint-Gaudens, pour enlever des déchets flottants, en liaison avec le Collectif Environnement et Santé.

Suite au classement des cours d'eau au titre de l'article R.414-17 du Code de l'Environnement, une série de mesures sont en cours, dont l'interdiction d'installation d'ouvrages hydro-électriques sur les cours d'eau reconnus en très bon état écologique. Une carte officielle des cours d'eau de Haute-Garonne est en cours de réalisation. Philippe Falbet et Christian Lamouroux ont participé à une réunion à la Préfecture à Toulouse le 10 septembre 2015. La cartographie qui va être réalisée est basée sur la définition retenue pour définir les cours d'eau à savoir : - lit permanent naturel et d'origine ; - un débit suffisant pendant une majeure partie de l'année et - être alimenté par une source. Tout ce qui n'a pas ces trois critères ne sera pas considéré comme cours d'eau mais les canaux tel celui de St Martory continueront de dépendre de la loi sur l'eau. Sur les autres écoulements d'eaux, les agriculteurs pourront faire à peu près ce qu'ils veulent (ne pas entretenir les berges, par exemple). Pour les zones de montagne, c'est-à-dire le Sud du département, cette étude sera menée petit à petit car il y a beaucoup de travail vu la complexité et la multiplication des sources. En 2016, attendons-nous donc d'être sollicités dans le cadre de cette étude.

Nous sommes invités à siéger au Comité départemental de l'eau de la Haute-Garonne. A la suite du drame de Sivens, l'État souhaite mener une concertation concernant la gestion quantitative des cours d'eau. Nous pourrions participer en tandem avec notre fédération qui souhaite ouvrir la participation à des bénévoles, malgré le rythme intensif des réunions (1 par mois).

#### ➤ Lutte contre la mortalité de la faune sauvage

Participants : Denis Maubé, Guillaume Castaing, Stéphane et Corentin Abgrall

L'association intervient également sur les questions de chasse, en tant que membre du CDCFS de la Haute-Garonne. **En 2015, nous n'avons pas assisté aux réunions du Conseil Départemental de la chasse et de la faune sauvage, d'où la nécessité de revoir notre stratégie au sein de cette instance.**

Conscients que l'impact des cervidés n'est pas négligeable mais qu'il doit être nuancé selon les secteurs, nous défendons un compromis acceptable face aux pressions du monde forestier et cynégétique. Lors des Conseils Départementaux de la Chasse et de la Faune Sauvage, les plans de chasse restent généralement élevés.

#### **Galliformes de montagne**

Chaque année, nous réitérons notre demande de suspension de la chasse pour le Grand-tétras et du Lagopède. Aucun plan de chasse n'est délivré dans le département pour le grand-tétras depuis 2001 (sauf en 2008) et le lagopède alpin (depuis 2004). Cette année, la délivrance de 5 attributions de grand-tétras a suscité un recours gracieux de la part de notre association, pour marquer notre désapprobation envers l'une des dispositions de l'Arrêté préfectoral du 17 septembre 2015 fixant les prélèvements de galliformes de montagne pour la campagne 2015-2016 dans le département de la Haute-Garonne. Nous n'avons pas engagé d'action juridique plus lourde pour cette année, compte tenu de la gestion prudente des années passées, mais nous sommes décidés à aller plus loin, étant entendu que la population ne peut plus supporter un plan de chasse si les effectifs n'augmentent pas.

D'autres efforts sont en cours pour lutter contre la mortalité des grand-tétras : l'une auprès du Club Alpin Français, pour l'enterrement de la ligne téléphonique du refuge d'Espingo (où sont observés des

cas de mortalité de tétaras avérés), et l'autre auprès de Réseau Transport Électricité, pour demander que la ligne HT de Gourron-Lis soit équipée de dispositifs de visualisation pour l'avifaune.

### **Électrocutions de cigognes blanches**

Au cours de l'année 2015, on a assisté à une bonne réussite de la reproduction des cigognes blanches. Au point qu'elles se réfugiaient souvent en dehors des sites dorts sur des lignes électriques. Après deux cas d'électrocutions de cigognes blanches à Lieoux au cours du mois de juillet 2015, nous avons alerté ERDF ; nous avons été très bien reçus, lors d'une réunion le 19 août 2015 dans les locaux de l'entreprise, avec les responsables et l'ONCFS. Des mesures de protection ont été prises pour équiper la ligne de nouveaux dispositifs sur les supports ou des gainages de câbles, prévues dans le cadre d'un partenariat entre l'entreprise et la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Lors d'une réunion le 28 avril dernier, il a été question de mettre en place des effaroucheurs.

### **Lutte contre le braconnage**

Enfin, l'association a déposé en 2014 une nouvelle plainte auprès du T.G.I de Saint-Gaudens pour un cas de braconnage (dépôt de plainte pour des faits fin novembre 2014 sur la commune d'Artigue). Au cours de l'année 2015, le suivi de cette affaire a mobilisé du temps. Par décision du Tribunal de Police de Saint-Gaudens du 17 Mars 2016, l'auteur des faits a été condamné à plusieurs peines d'amendes et à verser des dommages et intérêts à Nature Comminges.

## **II.3-2 Assurer la pérennité de la biodiversité et la préservation des paysages dans des sites aménagés**

Sur les sites déjà aménagés, les objectifs sont différents : il s'agit de faire une analyse critique des demandes de dérogations de destructions d'espèces protégées, de vérifier la mise en place de mesures compensatoires en faveur de la biodiversité et des paysages, tout en veillant à leur bonne application.

### ➤ Dossiers de dérogations de destruction d'espèces protégées

Participants : Marc Enjalbal, Gilbert Vergé-Borderolle

Dans le cadre du projet d'extension de la décharge des déchets de Liéoux portant atteinte à des pelouses sèches abritant plus de 26 espèces protégées :

- Iris à feuilles de graminée ;
- Zygène cendrée ;
- Damier de la Succise ;
- Péloidyte ponctué, sites de reproduction ;
- Plusieurs espèces communes d'amphibiens en repos et en hivernage dans les fourrés et les boisements ;
- Couleuvre d'Esculape ;
- Couleuvre verte-et-jaune ;
- Lézard des murailles ;
- Bruant jaune et 16 oiseaux protégés communs des milieux semi-ouverts et des petits bosquets ;
- Cortège ubiquiste de chiroptères des milieux forestiers.

Le SIVOM s'est engagé à des mesures compensatoires (gestion des coteaux secs et des terrains du SIVOM). Afin de prévenir les incidences sur le milieu, Nature Comminges a demandé et obtenu la mise en place d'un Comité de pilotage des habitats du coteau du Couscouil, en présence des services de l'Etat (Sous-Préfecture, DREAL, Direction Départementale des Territoires, l'ONCFS, l'exploitant, et l'Association Nature Comminges). Le dossier de demande de dérogation de destruction d'espèces protégées est toujours en préparation.

Notre principale préoccupation est que le SIVOM ne se limite pas à une opération de transplantage en renvoyant aux calendes la gestion du site.

Après consultation de Marc concernant les mesures prévues sur le Pihourc, il serait souhaitable de joindre à l'état initial une nouvelle donnée, la présence d'un papillon protégé, la Bacchante.

Par ailleurs, il faut vérifier si le SIVOM s'engage à gérer une surface et si un plan de gestion des habitats est prévu avec un plan de financement et un échéancier pour la mise en œuvre des mesures proposées. En effet, le SIVOM dispose de 70ha. Il faudrait définir un véritable plan de gestion de ces parcelles dans un premier temps, puis, à titre compensatoire, élargir l'action sur l'ensemble du coteau du Couscouil par une action d'animation foncière, afin d'envisager à long terme une gestion globale de toutes les richesses écologiques du massif. Enfin, il est très important de confier ce plan à une structure indépendante et de mettre en œuvre un comité de pilotage coordonné par une structure indépendante et compétente dans la gestion des milieux naturels. Le document présente des avancées, mais on ne trouve ni échéancier ni propositions concrètes en termes de financements.

L'association a décidé de s'associer à un recours gracieux de notre fédération FNE Midi-Pyrénées contre un Arrêté préfectoral de dérogation de destruction d'espèces protégées, liées à la construction d'une station d'épuration sur Marquefave-Carbonne, qui a reçu un avis défavorable du Conseil National de la Protection de la Nature.

#### ➤ Suivi de mesures compensatoires sur les domaines skiables du Comminges

Participants: Philippe Falbet, Guillaume Castaing, Joël Duvernay

Alors que la montagne tend à devenir un « nouvel Ibiza », avec la poursuite d'équipements coûteux et la nouvelle tendance consistant à diffuser de la musique sur les pistes de ski, les mesures destinées à compenser les impacts sur le milieu naturel montagnard tardent toujours à être mises en œuvre.

#### **Barrage d'altitude du Mourtis**

Suite au constat de manquements de mesures compensatoires du barrage d'Altitude du Mourtis destiné à la production de neige artificielle, Nature Comminges a rédigé un rapport rappelant que plusieurs mesures restent à mettre en œuvre pour pallier aux manquements à l'Article.2 de l'Arrêté préfectoral du 03 juillet 2008 : Il faudrait ici procéder à l'enlèvement des troncs, et à l'ajout de tourbe (prélevée dans un autre secteur) dans la tourbière basse de l'Artigue. Afin d'alimenter la tourbière, le verrou à la jonction principale devrait être ré-ouvert après chaque saison de ski pour l'alimentation de la zone humide. Il devrait alors être bouché en aval. Il serait indispensable de restaurer la fonctionnalité des mares de substitution prévues à titre compensatoire en contrebas de l'étang de Boutère, ou bien de rechercher d'autres sites, plus propices, pour réaliser des mares de substitution pour les amphibiens.

#### **Peyragudes**

Des travaux de drainages à proximité d'une station de Cranson des Pyrénées (Cochleria pyrenaica) sur la station de Peyragudes (Gouaux de Larboust), nous avons alerté la Police de l'eau, afin de vérifier si ces drainages ont fait l'objet de demandes d'autorisations, quelle est la procédure en matière de drainage, avant d'entreprendre d'autres démarches. Il serait souhaitable de demander qu'un « porter à connaissance » soit effectué par l'Administration auprès de la commune, pour éviter d'empiéter sur la station d'espèce protégée.

#### **Télesiège du Céciré -Comité de suivi des aménagements du site classé de Superbagnères-**

Dans le cadre du CODENAPS (20/11/2014), l'association a appuyé tous les projets de requalification paysagère du site classé de Superbagnères (suppression de téléskis, restructuration du plateau de Superbagnères). Dans le cadre de l'aménagement du Céciré (juillet-Novembre 2015), notre association a fait prévaloir le niveau d'exigence environnementale relativement fort qui avait prévalu pour la piste Record en 2006, notamment en matière de restauration des habitats du grand-tétras. Les mesures compensatoires : mise en place de dispositifs anti-collision, suppression de deux télésièges, mise en place de zones de quiétude, plantation de pins.

#### ➤ Projet d'enterrement de lignes électriques (RTE)

Participants: Christian Lamouroux, François Pellissa

3 nouvelles liaisons électriques de 63 000 volts sont au programme. Les tracés sont en cours de concertation avec élus et fuseaux. Nature Comminges a signalé les enjeux naturalistes concernant les zones visées par les 3 liaisons : Gourdan- Lannemezan, Gourdan- Pointis, Pointis-Lestelle.

#### ➤ Protection du site classé de la Cascade Sidonie

Participants : Francine Fournier, Guillaume Castaing

Le périmètre situé sur la route menant au col du Portillon, sur la commune de St Mamet, constitue un site classé au titre des paysages et des sites depuis 1931. Les travaux entrepris par la commune de St Mamet étaient officiellement destinés à sécuriser la départementale menant au Col du Portillon. Le seul problème important est qu'ils altèrent le lieu et ont été réalisés sans aucune demande d'autorisation de travaux auprès des services de l'État en charge des sites (a minima l'ONEMA et la DREAL). Par ailleurs, un particulier a réalisé des travaux d'aménagement d'une piste et de rénovation d'une grange qui présente des irrégularités et a fait l'objet d'un P.V des services de la Direction Départementale des Territoires, le 16 juin 2015. On est donc passé d'un chemin piétonnier avec de petites buses à une route carrossable, y compris pour les camions et tracteurs, avec une grosse buse et des grilles. Une plainte est en cours de rédaction auprès du procureur (tribunal de ST Gaudens) par FNE et ANC le 14/09/15. Il faut maintenant attendre le retour de cette plainte.

#### ➤ Participation à la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (C. O. D. E. N. A. P. S 31 et commission carrières)

Participants : François Pellissa, Patrick de San-Isidoro, Guillaume Castaing (en binome avec Michele Jund)

Au cours de l'année 2015, suite à l'autorisation de la carrière d'Arguenos, Michèle Jund nous a proposé de siéger comme suppléant à la commission des Carrières de la CODENAPS. Nous avons participé à deux réunions, le 9 juillet 2015, et le 17 novembre 2015. Au final, assez peu de projets concernent des demandes d'extension dans l'espace, hormis Lafarge Ciments à Martres-Tolosane (exploitation de parcelles plus tôt que prévu pour laquelle nous avons donné un avis défavorable en raison d'une incertitude concernant la présence d'Iris à feuilles de graminée). Nous nous sommes abstenus concernant le projet d'extension de la société Cemex de Salles sur Garonne et la société MGM à Castelnaud d'Estretfonds, avançant des modifications d'exploitation ne figurant pas dans le dossier initial. Plusieurs dossiers ont été examinés concernant la cessation d'activité et demande de levée de garanties financières (Société BGO de Miremont exploitant des matériaux alluvionnaires), ou des demandes d'extension d'exploitation dans le temps compte tenu du retard dans la remise en état de parcelles exploitées (Société BGO St-Hilaire) ou de la réduction de la production annuelle de sables et graviers (Cemex Granulats à Cintegabelle, Société Roussille à Gagnac, Cemex Granulats à Lavernose Lacasse).

Lors de la commission de novembre, deux projets de l'entreprise Bernadets ont été particulièrement suivis : la carrière de Boussan et la le projet d'extension de la gravière de Beauchalot dans une zone inondable de la Garonne, qui remet en cause la Loi sur l'eau.

### **Actions juridiques**

Avec FNE Midi-Pyrénées et l'association Cazères Éthique, nous sommes préoccupés du projet de l'entreprise Malet qui souhaite agrandir son site de gravières sur le périmètre de protection du captage d'eau potable de Cazères et du traitement de la décharge de Malaret. Les principaux points d'inquiétude portent sur :

-la nature des remblais qui seront déposés dans les gravières ; bien qu'il assure qu'il n'y aura pas de remblais inertes venus de l'extérieur (déchets du bâtiment) dans la zone de protection du captage d'eau potable de Cazères, l'exploitant laisse entendre qu'ils pourraient en entreposer dans les gravières hors de cette zone, dans des secteurs hors d'eau. L'ancienne décharge de Malaret se trouve enclavée dans la zone d'extension des gravières ; en 2011, l'entreprise a proposé à la commune de réaliser des travaux de réhabilitation de la décharge (mise en place d'un dôme argileux imperméable, réalisation de fossés creusés à 30.m emplis de limons imperméables pour assurer une ceinture étanche autour de la décharge).

Ainsi, pour l'extension de cette gravière l'entreprise a demandé une modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune, pour des mesures qui ne seront réalisées...qu'en 2025. Notre inquiétude sur l'impact global des gravières sur la ressource en eau reste entière. Nous avons participé à une rencontre avec les exploitants et suivons de près l'évolution de ce dossier qui fait l'objet d'un recours contentieux par FNE Midi-Pyrénées.

Dans le piémont pyrénéen, Nature Comminges est intervenue pour la préservation du site du Montégut sur la commune d'Arguenos, menacé par le redémarrage de la carrière Onyx Marbres et Granulés entraînant une extension du périmètre de l'exploitation. Nature Comminges a déposé un recours gracieux contre l'autorisation préfectorale. Nous n'avons pas donné suite, en concertation avec les riverains, compte tenu des difficultés juridiques de ce dossier. L'action a toutefois permis la création d'un Comité Local d'Information et de concertation. Il conviendra de suivre l'évolution de ce dossier.

Le 15 décembre 2015, la cour administrative d'appel de Bordeaux a annulé le jugement du 24 octobre 2013 du Tribunal Administratif de Toulouse qui lui-même annulait l'arrêté du préfet de la Haute-Garonne autorisant les Dragages Garonnais à exploiter la carrière de Montmaurin. Nous réfléchissons avec les riverains aux suites de cette affaire.

Accueil de stagiaires

## **II.4 LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES**

Axée sur la protection des milieux naturels et de la faune sauvage, l'association a peu à peu élargi son champ d'action au reste du département ainsi qu'à des problématiques environnementales comme la prévention des pollutions de l'air, de l'eau, des sols.

### **➤ Soutien à Henri Fete**

Henri est arrivé à l'association Nature Comminges à la suite de problèmes d'épandages abusifs de désherbants à Rouède, sa commune de résidence. Il a mené d'abord seul, puis en collaboration avec

notre association, une action de sensibilisation des élus de la commune, qui a permis de limiter ces épandages désormais encadrés par un Arrêté municipal.

Mis en cause dans une regrettable querelle de voisinage sur fond d'affaire de pesticides, Henri FETE les membres de Nature Comminges qui le connaissent et l'apprécient à sa juste valeur ont adressé une lettre de soutien, ainsi qu'une attestation remise à l'Avocate d'Henri, à titre de probité. Henri a particulièrement apprécié la présence des 16 personnes qui sont venues le soutenir le 20 juillet dernier et le jugement a été plus clément que les réquisitions du Procureur.

#### ➤ Aboutissement d'une action contentieuse contre l'autorisation de l'épandage aérien de pesticides

En 2012, Nature Comminges a décidé de s'associer au recours en annulation engagé par FNE MP et le Syndicat d'Apiculture Méridionale, auprès du Tribunal Administratif de Toulouse contre l'arrêté du Préfet de la Haute-Garonne du 5 juillet 2012 autorisant des épandages aériens de pesticides (jugée en août 2015) ; elle a décidé aussi de s'associer à la plainte avec constitution de partie civile déposée auprès du tribunal pénal de Toulouse, contre les épandages abusifs effectués sur la commune de Sainte-Livrade, non conformes aux prescriptions de l'article.3 de cet arrêté.

En août 2015, le tribunal Administratif de Toulouse a annulé cette ancienne décision préfectorale, à la demande de FNE-Midi-Pyrénées et de Nature Comminges.

#### ➤ Prévention des déchets et gestion du CET du Pihourcq

Participants : Gilbert Vergé-Borderolle, Florentin Hotta, Yvan Puntous

Nature Comminges défend une réduction des déchets à la source. Dans ce cadre, l'association poursuit son travail de nettoyage de sites et alerte les mairies sur les décharges sauvages. Au cours de l'année 2015, nous avons entrepris une action auprès de la commune de Boulogne sur Gesse, après constat d'une décharge sauvage qui a été nettoyée en parallèle avec les actions de nettoyage des bords de Garonne et du canal d'Auné organisées par Florentin Hotta. D'autres décharges situées sur Aulon, Fos et Valentine (Bout du Puy) ont été nettoyées en 2015 par les communes après signalement par l'association, avec parfois la pose d'une barrière. D'autres décharges situées sur d'autres communes n'ont pas été nettoyées et les dépôts continuent, comme à Cier de Rivière. Dernièrement, une action a été entreprise pour nettoyer une décharge sauvage de déchets plastiques et d'encombrants sur un terrain privé à Mondavezan.

Par ailleurs, l'association continue de siéger à la Commission de surveillance et de sécurité (ex.CLIS. Commission locale d'information et de surveillance) du Centre d'enfouissement technique du Pihourcq, où elle mène plusieurs types d'actions pour une meilleure transparence sur ce dossier : suivi des rapports d'exploitation annuels, admission des déchets extérieurs, traitement des lixiviats, mise en conformité des casiers (arrêté préfectoral du 02/08/2010), protection d'espèces protégées dans l'emprise du projet d'extension du site. La réunion du 21 octobre 2015 -réunie à notre demande- était consacrée aux bilans d'activités de 2013 et 2014, l'installation de traitement in situ des lixiviats, le lancement de l'instruction de demande de dérogation d'espèces protégées.

Le bilan d'activité 2013-2014 fait apparaître une baisse notable des déchets ménagers (59 998 tonnes en 2013 et 48 725 en 2014 contre 60 078 tonnes en 2012) due au non-transfert des déchets ménagers du département des Hautes-Pyrénées en 2014. Il fait également apparaître la baisse constante des déchets industriels banals (2 940 tonnes en 2013 et 2 425 en 2014 contre 3 085 en 2013), soit un total de -13 370 tonnes soit une baisse globale de 16,4%. Le SIVOM avait fait une demande de manière à proroger le traitement des déchets (12 000 tonnes en provenance des Hautes-Pyrénées), que nous avons critiqué lors de la dernière commission ; alors que l'on devrait se réjouir de cette baisse des tonnages (consécutive à la mise en place du tri, on avait encore l'illustration que ce centre a toujours fonctionné par dérogation, pour augmenter les tonnages, ce qui contredit sa mission de service public.

Finalement, la DREAL a demandé l'avis du conseil départemental 65 qui, pour sa part, est favorable (compte tenu des difficultés de traitement des déchets dans les Hautes-Pyrénées) et l'avis du Conseil départemental 31 qui, lui est défavorable. Le Préfet a donc signé un arrêté de refus en 2014. Ce projet doit être revu dans le cadre du prochain plan déchets transféré au niveau de la grande région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, qui doit être élaboré d'ici février 2017.

L'activité du site a entraîné un dépassement au niveau des émissions dans l'atmosphère des composés organo-volatils non métalliques) au niveau des torchères. Les moteurs ont fait l'objet d'une opération de maintenance afin de palier à ce dépassement. Les résultats 2015 ne font pas apparaître de dépassement. Pour 2015, il n'y a pas de production de biogaz du massif des déchets. Enfin, pour le suivi des eaux superficielles, 4 bassins supplémentaires ont été construits. 6 bassins sont surveillés. Pour le suivi des eaux pluviales, des analyses sont également effectuées. Depuis juillet 2010, les lixiviats sont dirigés directement dans le bassin de stockage du Pihourcq. Les tonnages issus de Clarac et de Lieoux s'élevaient à 55.000 tonnes en 2013 et à 36 000 tonnes en 2014.

## ➤ la Commission Locale d'Information et de concertation sur les risques industriels (CLICR)

Participant : François Pellissa

Notre territoire possède trois installations classées Seveso 2 seuil haut A.S : Fibre Excellence, anciennement Tembec située à Saint Gaudens, la station Antargaz et la société chimique B.A.S.F de Boussens. Concernant ce site, le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) vient d'être validé par la Préfecture de Haute Garonne sous la référence : 31-2015-12-30-002.

Le dossier est à la disposition du public à la sous préfecture de Saint Gaudens, en mairies de Saint Gaudens et de Valentine ainsi qu'à la communauté de communes aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public.

En complément de la participation à l'élaboration du PPRT, nous avons déposé une plainte conjointe avec FNE Midi Pyrénées en 2011 à l'encontre de Fibre Excellence pour plusieurs atteintes à l'environnement, ainsi qu'une assignation sur la même affaire. pour pallier à l'absence de réponse de la justice quant à notre plainte.

En définitive, l'assignation vient d'être traitée et justice rendue : de par son jugement du 7 décembre 2015, le juge reconnaît pleinement l'action préventive de nos associations qui se sont fortement investies dans le fonctionnement de cette installation à risques. Ainsi, par cette décision, le tribunal réaffirme que les règles de prévention des risques environnementaux et sanitaires applicables à de telles installations sont indispensables et a condamné l'exploitant à régler aux deux associations 5200 Euros à titre de dommages et intérêts plus frais d'huissier.

Les risques industriels concernent également les industries extractives du territoire (poussières, nuisances sonores, stocks de matières inflammables, etc) comme les carrières à ciel ouvert.

Dans le cadre de notre veille écologique, nous avons intenté un recours gracieux auprès de l'Etat venant d'autoriser le démarrage d'exploitation de la deuxième tranche de la carrière de marbre d'Arguenos.

La Préfecture de la Haute Garonne nous a adressé une réponse négative (en date du 04 Décembre 2015) sur ce que nous estimions en partie préjudiciable du fait des conditions d'octroi d'autorisation de reprise de l'activité sans avoir au préalable terminé la restauration ou remise en conformité de la première tranche, telle que prévue par les lois environnementales.

L'état a justifié principalement sa décision par le changement du mode opératoire de l'exploitant et par la prise de dispositions nouvelles dont notamment la mise en place d'une CLIC (Commission Locale d'Intervention et de Concertation).

La CLIC doit se réunir régulièrement au niveau local, où participent sur invitation de l'Exploitant, les municipalités riveraines, les associations de défense de l'environnement (dont la nôtre) et autres, l'ONF délégué et représentant le propriétaire domaniale, et éventuellement suivant nécessité les instances Préfectorales et la DREAL.

Nature Comminges a également tutoré un stage d'étudiants d'élèves ingénieurs de l'ENSAT se destinant plus tard à devenir des professionnels en matière de protection de l'environnement, dont l'action a pu être soutenue avec la meilleure volonté de toutes les instances participatives de la CLIC, ainsi que de l'Exploitant de la carrière.

## ➤ PPRT de Boussens

Par courrier du 25 janvier 2015, l'association a adressé ses remarques lors de l'enquête publique du Plan de Prévention des Risques Technologiques de Boussens. La démarche visant à mettre en place une stratégie de réduction à la source des risques associée à des mesures concernant la maîtrise foncière une véritable reconnaissance du risque technologique. Notre association est très favorable aux mesures proposées susceptibles d'améliorer la maîtrise foncière, notamment au voisinage d'un site à risques. Il est toujours très important de bien veiller à ce que les différentes politiques concernant l'urbanisation aux abords des sites Seveso seuil haut soient mises en cohérence.

## **II-5-.SENSIBILISER**

**Ce travail de veille écologique se double d'une action plus large d'éducation du grand public qui se traduit par l'organisation d'une dizaine de « sorties nature » annuelles. Nature Comminges, invite le grand public à découvrir et à apprécier à leur rythme et en petits groupes, la faune et la flore du Comminges.**

En 2015, une commission s'est mise en place pour faire évoluer les outils de communication, dont le site internet et le logo de l'association. Dans cet objectif, il a été décidé (25/09/2015) que chaque commission est ouverte à tous les membres qui le souhaitent, que chaque proposition est débattue en

commission puis soumise au bureau, que d'éventuelles remarques personnelles soient, de préférences exprimées directement à la personne intéressée, sans copie aux autres membres du bureau.

Participants : Philippe Falbet, Françoise et Joël Duvernay, Williams Fondévilla, Corentin et Stéphane Abgrall, Régine Gousse, Jean-Bertrand Mourembles.

#### ➤ Animations:

-Participation et co-organisation des animations du collectif "Objectif zéro pesticide" en Comminges dans le cadre de la 10ème "Semaine des alternatives aux pesticides" du 20 au 30 mars 2015, menée en collaboration avec plusieurs associations locales (FAIRE, ATTAC Comminges, CARLINE, Nature Comminges, Terre et Humanisme) pour alerter les responsables politiques et institutionnels sur les dangers des pesticides pour la santé et l'environnement.

Le "Grenelle de l'environnement" était censé réduire de 50 % l'utilisation des pesticides. Or les collectivités territoriales n'arrivent toujours pas à se passer des pesticides dans les espaces publics. L'agriculture intensive est encore liée à des pratiques qui ne prennent pas en compte les substituts aux pesticides. La pollution de nos espaces de vie et de nos organismes, que tout le monde déplore, s'accroît, par absence de décisions nécessaires à tous niveaux. L'imprégnation de notre corps par ces perturbateurs endocriniens explique l'augmentation vertigineuse des "maladies de civilisation" : *les cancers, l'obésité, le diabète, les allergies, les troubles de la reproduction, de la fonction endocrinienne, du système immunitaire, les dégénérescences nerveuses, l'autisme, la dépression, etc.* Les pesticides, même s'ils ne sont pas les seuls en cause, ont une part de responsabilité importante, y compris à des doses infimes. Il apparaît de plus en plus indispensable de susciter une large mobilisation afin de contrecarrer la puissance des lobbies de l'agro-industrie et des pesticides.

Nature Comminges a diffusé et participé à deux évènements au cinéma *le Régent*, une exposition (1er étage) et à deux projections :

-**Severn la voix de nos enfants** de Jean-Paul Jaud, le **mercredi 25 mars, à 20h 30** suivie d'un débat avec une animatrice en agro-écologie

-**"Voyage entre sol et terre"** documentaire de Jean Will **le jeudi 26 mars en matinée** à 9 h animée par "Terre et Humanisme"

Une première évaluation des progrès réalisés dans la gestion des espaces publics en Comminges, grâce aux contacts pris avec les maires de toutes les communes et autres responsables locaux. Le collectif (zéro-pesticides) a adressé un courrier de sensibilisation à tous les conseils municipaux, communautés de communes des cantons de Saint Béat, Luchon, Haut-Comminges, Aspet, Saint Gaudens, en rappelant qu'à l'instar d'une dizaine de municipalités, il est possible d'abandonner l'usage de ces produits dans l'entretien des espaces publics.

-Participation **au Tour Tandem Alternatiba** . Françoise Lombard a tenu un stand et a réalisé des panneaux pédagogiques sur le changement climatiques exposés lors de cet évènement le 11 juin 2015.

-Participation à la foire Bio d'Arbas, 20 juin 2015.

-Participation au forum des associations de la ville de Saint-Gaudens, le 27 septembre 2015.

-Journée des plantations, le 15 novembre 2015, proposée par les VERGERS DU COMMINGES, ANC est invité à cette manifestation où elle a tenu un stand.

-Semaine de la réduction des déchets (20-27 novembre 2015). Dans ce cadre, plusieurs animations ont été organisées : Exposition de photos de déchets dans la nature, opération de déballage de pots de yaourts sur le Boulevard Bepmale de Saint-Gaudens pour alerter sur le gaspillage, films au cinéma « Le Régent » de Saint-Gaudens.

#### ➤ Sorties Nature :

Plusieurs sorties ont connu des succès variables, entre 3 et 40 personnes.

- **26 avril 2015**, Découverte du Lac-Tourbière de Saint-Pé d'Ardet ;
- **2 mai 2015**, sortie orchidées ; Bieilh et Aulon. Découverte des pelouses sèches ;
- **17 mai 2015** sortie à la journée sur le patrimoine de Malvezie histoire et botanique ;
- **30 mai 2015**. Sortie de sensibilisation au milieu forestier en zone subnaturelle ;
- **13 juin 2015** ; Réserve biologique de l'izard ; Étang d'UIs ;

- **21 juin 2015.** Botanique et géologie (contact calcaire / acide) (et autres selon participants) en partenariat avec Nature Comminges: hêtraie calcaire et hêtraie acide (habitats Natura 2000) ;
- **-12 juillet 2015** Randonnée découverte d'Izaut avec reportage photo ; découverte botanique, jeu de piste et repas a la ferme avicole d'Izaut ;
- **20 juillet 2015.** Sortie dans les Varradòs (Val d'Aran) ;
- **3 octobre 2015.** Sortie Mourtis découverte de la faune sauvage.
- **-18 octobre 2015.** Histoire et botanique à Cazaunous.

#### Sorties diverses :

- Pour 2015, Philippe FALBET a réalisé des animations en liaison avec la communauté de communes de Boulogne sur Gesse et l'arboretum de Cardeilhac et les milieux scolaires, pour développer les animations scolaires. La première s'est tenue le 8 Juillet 2015. Une autre sortie a eu lieu le 19 septembre (30 personnes).
- Depuis 2010, une présentation est faite lors de journées du patrimoine à la ferme Solamoure ; le 19 septembre, il y a eu 19 personnes pour la visite et la balade animés par Marc Enjalbal, pour repérer les fleurs et 66 le lendemain alors qu'il n'y avait plus de visite guidée.

#### ➤ Un aboutissement : un nouveau site internet de Nature Comminges

Philippe Falbet a réalisé un nouveau SITE INTERNET (moyen utilisé : Word Press). Un groupe de travail et a pour cela été créé, avec des personnes volontaires : Joël Duvernay, Corentin et Stéphane Abgrall, Williams Fondevilla, Rachel Lamouroux, Régine et Serge Gousse.

#### ➤ Expositions

La nécessité de moderniser le stand est régulièrement soulevée. L'association dispose cependant de matériel pédagogique. L'exposition sur les rapaces, réalisée par Joël Duvernay est disponible pour tous publics ; elle est didactique, présente un équilibre entre les photographies et les textes.

Par ailleurs, Nature Comminges a contribué à la réalisation et au financement de l'exposition sur les richesses écologiques des massifs d'Encausse, menée par l'association des 7 Collines de Juzet d'Izaut, pour baliser un sentier d'interprétation.

#### ➤ Plaquette de sensibilisation au dérangement de la faune lié au tourisme de montagne :

Ce projet a été financé par la Fondation Nature et Découvertes.

Notre objectif est de porter à la connaissance des usagers occasionnels de la montagne l'existence d'espèces qui peuvent souffrir de dérangements dus à leur pratique ; de conseiller des gestes et attitudes simples permettant de respecter la faune sauvage, en présentant 2 périodes-clé : L'hiver, période de sensibilité maximale, et la fragile période de reproduction qui dure jusqu'en septembre.

Une plaquette de 8 pages de format A5 (soit 1/2 A4, dépliant à l'italienne) en quadrichromie, reproduite en 5000 exemplaires, a été réalisée par un bénévole de l'association, et avec le concours de nombreux membres. Elle sera distribuée au cours de l'année 2016, grâce à des actions ponctuelles : stands sur les marchés et fêtes de la montagne, trails, actions au pied du téléporté Luchon-Superbagnères, clubs de randonnée, fédérations et organismes acteurs de la montagne.

#### ➤ Bulletin d'information

En Juin 2015, Nature Comminges a publié le numéro.15 de son bulletin d'information « Le Grand-tétras ».

#### ➤ Achat de matériel spécifique

- Une lunette d'observation a été achetée ; elle est mise à disposition pour les sorties de l'association ;
- Un GPS a été acheté. C' est un outil de travail indispensable pour les missions d'inventaire.